

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17  
Affichage le : 06/04/17  
Transmission préfecture le : 06/04/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170324-lmc196849-DE-1-1  
Du : 06/04/17  
Délibération exécutoire le : 06/04/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 24 mars 2017

**POLITIQUE C05 CULTURE ET PATRIMOINE  
CONTRAT DE DÉPÔT PERMANENT DE MAQUETTES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME CÉCILE ZAMMIT-POPESCU ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions du Conseil départemental à la Commission Permanente, et notamment son article 56 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le dépôt des 5 maquettes suivantes, issues des fonds et collections des Archives départementales, auprès du Musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines :

- *Quartier du Parc*, cote 1629W55
- *Maison pour tous*, cote 1679W80
- *Sud Village Montigny*, cote 1679W91
- *Le théâtre*, cote 1679W214
- *La Sourderie*, cote 1679W211

Autorise M. le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat de dépôt, les éventuels avenants, ainsi que tout autre document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dit que la présente délibération est sans incidence budgétaire.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

### CONTRAT DE DÉPÔT PERMANENT DE MAQUETTES

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.